



«Autant de gelées en mars,
Autant de rosées en avril.»

Vendredi 5 mars 2010

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

a) Compte-rendu de Réunion du Conseil Municipal

Etait absent excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres avant pris part aux délibérations : 15

I-) Compte administratif commune 2009

Monsieur LOUAPRE quitte la salle.

Madame NOUVEL, Adjoint aux Finances, prend la Présidence et présente le Compte Administratif 2009 établi par Mr LOUAPRE, Maire,

Dépenses de Fonctionnement 510 911.55 €

Recettes de Fonctionnement 1 085 512.42 € soit un excédent de 574 600.87 €

Dépenses d'Investissement 319 784.25 €

Recettes d'Investissement 230 738.27 € soit un déficit de 89 045.98 €

Soit un excédent global de 485 554.89 €.

RAR Dépenses d'Investissement 1 035 699.38 €

RAR Recettes d'Investissement 30 627.00 € soit un déficit de 1 005 072.38 €

Après vote, ces opérations budgétaires sont adoptées à l'unanimité des votants, soit 14 oui.

Monsieur LOUAPRE reprend part à la séance.

II-) Compte Administratif assainissement 2009

Monsieur LOUAPRE quitte la salle.

Madame NOUVEL, Adjoint aux Finances, prend la Présidence et présente le Compte Administratif 2009 établi par Mr LOUAPRE, Maire,

Dépenses de Fonctionnement 75 167.34 €

Recettes de Fonctionnement 23 290.83 € soit un déficit de 51 876.51 €

Dépenses d'Investissement 238 279.81 €

Recettes d'Investissement 130 303.55 € soit un déficit de 107 976.26 €

Soit un déficit global de 159 852.77 €.

Après vote à bulletin secret, ces opérations budgétaires sont adoptées à l'unanimité des votants, soit 14 oui.

Monsieur LOUAPRE reprend part à la séance.

III-) Compte Administratif lotissement l'Enchanteur Merlin 2009

Monsieur LOUAPRE quitte la salle.

Madame NOUVEL, Adjoint aux Finances, prend la Présidence et présente le Compte Administratif 2009 établi par Mr LOUAPRE, Maire,

Dépenses de Fonctionnement 0.00 €

Recettes de Fonctionnement 0.00 €

Dépenses d'Investissement 35 857.48 €

Recettes d'Investissement 0.00 € soit un déficit de 35 857.48 €

Soit un déficit global de 35 857.48 €.

Après vote à bulletin secret, ces opérations budgétaires sont adoptées à l'unanimité des votants, soit 14 oui.

Monsieur LOUAPRE reprend part à la séance.

IV-) Compte Administratif lotissement Hameau des Légendes 2009

Monsieur LOUAPRE quitte la salle.

Madame NOUVEL, Adjoint aux Finances, prend la Présidence et présente le Compte Administratif 2009 établi par Mr LOUAPRE, Maire,

Dépenses de Fonctionnement 158 400.51 €

Recettes de Fonctionnement 161 034.84 € soit un excédent de 2 634.33 €

Dépenses d'Investissement 183 322.84 €

Recettes d'Investissement 180 688.41 € soit un déficit de 2 634.43 €

Soit un déficit global de 0.10 €.

Après vote à bulletin secret, ces opérations budgétaires sont adoptées à l'unanimité des votants, soit 14 oui.

Monsieur LOUAPRE reprend part à la séance.

V-) Comptes de Gestion 2009

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal les Comptes de Gestion 2009 établis par Monsieur le Receveur Municipal et conforme aux Comptes Administratif 2009 établis par Monsieur le Maire. Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, les Comptes de Gestion 2009

Services de gardes

Médecins

Services d'urgences

02.97.68.42.42

Pharmacie 3237



Gendarmerie 17



Pompiers 18 (fixe)



112 (port.)

SAMU 56 15

EDF (sécurité dépannage)

0 810 333 356

SAUR (dépannage)

02.97.24.42.00

Centre Hospitalier de
Ploërmel

02.97.73.26.26



Infirmière libérale

02.97.22.76.63

(Madame JUNOT)

Cabinet des
infirmiers libéraux



02.97.22.78.00

Centre de soins infirmiers

02.97.22.62.51

ADMR

02.97.22.65.96

IX-) Vote des subventions 2010

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

	2010
<u>ARBRE DE NOEL</u>	
ECOLE PUBLIQUE	11,73 €/élève
ECOLE PRIVEE	11,73 €/élève
<u>DIVERS</u>	
LIGUE DEPARTEMENTALE CONTRE LE CANCER	32.90 €
Handisport Ploërmel	20.40 €
Banque Alimentaire	Décision reportée
Association des familles de La MAS à Sarzeau	16.68 €
Amicale du Personnel de la Commune de Néant-Sur-Yvel	0,70 % de la Masse Salariale
Foyer socio-éducatif	7€ par personne

X-) Subvention Ecole Saint Joseph de Ploërmel

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'OGEC Primaire de Ploërmel par lequel, ceux-ci demande une participation aux frais de fonctionnement de la Classe d'Intégration Scolaire C.L.I.S. et de la classe d'Adaptation, pour les enfants originaires de la commune. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 209€ par enfant.

XI-) Devis toile « Anne Toussainte de Volvire »

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'atelier Grav'itation pour la toile « Anne Toussainte de Volvire » s'élevant à un montant de 271.99€ TTC. Après discussion, le Conseil Municipal décide d'acquérir la toile pour le montant du devis, soit 271.99€.

XII-) Projet école numérique rurale – Ecole Enchantée

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'entreprise retenue, lors d'une précédente séance, pour l'équipement de l'Ecole Enchantée rencontre des difficultés et n'honore pas ses livraisons. L'inspection académique a proposé le nom d'un autre fournisseur auprès duquel on a fait établir un devis. Après des tentatives de négociations du prix qui ont échoué, la plus value s'élève à 427€ HT. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre le projet.

XIII-) FÉMODEC

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la FÉMODEC proposant une convention multiservices dans le cadre de la lutte contre les nuisibles avec une participation pour 2010 de 97.13€. Après discussion, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la lutte contre les nuisibles.

XIV-) Enquête publique GAEC de la Grée

Monsieur DANIEL quitte la salle.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'enquête publique qui a été réalisée concernant la restructuration en GAEC des exploitations de Mrs DANIEL Éric et Michel et Mr. TRANVAUX Guy à La Grée Trégadon en Néant-Sur-Yvel ainsi que le plan d'épandage. Après discussion, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au dossier présenté par la GAEC de la Grée.

Monsieur DANIEL reprend part à la séance.

XV-) Assistance conseil pour l'exploitation du service d'assainissement collectif

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le contrat de délégation du service public de la commune de NEANT-SUR-YVEL conclu avec la société SAUR arrive à échéance le 30 juin 2010 et a déjà fait l'objet d'une prolongation.

Il convient de choisir un mode de gestion pour le service d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire propose de retenir la gestion déléguée sous forme d'affermage pour une durée de : (6 ans)

Compte tenu du montant prévisible de la délégation, il est possible de recourir à la procédure simplifiée prévue à l'article L 1411-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Au vu de cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓DECIDE d'adopter la gestion par affermage pour le service d'assainissement collectif ;
- ✓DECIDE de lancer une procédure de délégation de service public sous la forme d'affermage pour la gestion du service public d'assainissement collectif de la Commune de NEANT SUR YVEL pour une durée de (6 ans) (échéance au 30 juin 2016) ;
- ✓DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour consulter des entreprises dans le cadre de l'article L 1411-12 du CGCT ;
- ✓DECIDE de retenir l'organe de publicité OUEST France.

XVI-) Questions diverses :

- **Travaux Mairie** : Suite à la dernière réunion de chantier, il ressort la nécessité de recourir à quelques travaux supplémentaires dont le détail est le suivant : Gros œuvre :

Avenant Pongelard : Réfection d'un mur côté Presbytère : 7 026.50€ TTC

Avenant Pongelard : Jointement de façade pierres : 9 110.14 €TTC

Avenant Pongelard : Mise à niveau d'un mur : 823.57€TTC

Soit un total de 16 960.21 €TTC. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les travaux supplémentaires.

- **Vestiaire du foot** : Monsieur le Maire explique que le ballon d'eau chaude doit être remplacé. A cet effet, plusieurs devis ont été demandés. Concernant le ballon d'eau chaude, les devis vont de 3193.14€ TTC pour GUILMOTO à 3773.38€ TTC pour PHILIPPE. Il a également été fait des devis pour un générateur d'eau chaude qui vont de 10 117.02€ TTC pour GUILMOTO à 11 254.36€ TTC pour PHILIPPE.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de différer sa décision pour le remplacement du ballon d'eau chaude et de demander des devis complémentaires pour un chauffe eau électrique.

- **Dossier camping de Mr BATO** : Monsieur le Maire expose le projet de Mr BATO, à savoir, l'installation de cabanes dans les arbres en vue de les louer. Pour la réalisation de ce projet, Mr BATO sollicite la commune pour l'obtention d'un terrain boisé. Il est suggéré au Conseil Municipal d'utiliser le bois communal situé à Tlohan pour permettre la réalisation de ce projet. Il serait opportun de le mettre à la disposition de Mr BATO, ceci par bail emphytéotique administratif. Ce bail aurait une durée de 30 ans. Le loyer demandé serait de 300€ minimum.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, avec 14 voix pour et 1 voix contre :

- la mise à disposition par bail emphytéotique, à Monsieur BATO, du bois communal situé à Tlohan, sous réserve que Mr. BATO obtienne toutes les autorisations nécessaires.

- **Signalisation de l'arrêt de bus (à l'ancienne Mairie)** : Afin d'améliorer la signalisation de l'arrêt de bus située à l'ancienne Mairie, le Conseil Municipal décide de mettre en place une signalétique au sol et un panneau « arrêt de bus ».

- **Communauté de Communes et Pays de Ploërmel** : Mr BELNA dresse le compte rendu des réunions de la Communauté de Communes et du Pays de Ploërmel.

- **Télévision Numérique Terrestre** : Il y aura des possibilités de subventions pour acquérir un appareil TNT pour les personnes de plus de 70 ans ou invalides à plus de 80%.

- **Grand Bassin de l'Oust** : Le Grand Bassin de l'Oust a désormais le statut de syndicat mixte.

- **Travaux divers** : Le Conseil Municipal décide de réaliser quelques travaux : la peinture de la porte de l'Eglise.

b) Deux logements locatifs Espacil disponibles

Maison – Résidence l'Enchanteur Merlin Libre au 1^{er} mars. Loyer : 414.45 €. Séjour avec coin cuisine, 2 Chambres, Garage – Jardin. Tél : 02-97-76-97-74



Maison – Résidence l'Enchanteur Merlin Libre au 1^{er} mars. Loyer : 420.56 €. Séjour avec coin cuisine, 2 Chambres, Garage – Jardin. Tél : 02-97-76-97-74

c) TNT – tous au numérique

Le dispositif prévoit une aide financière pour les ménages à faibles revenus exonérés de redevance pour l'acquisition d'un adaptateur TNT et pour la prise en charge des éventuels frais d'installation d'antenne. Cette ristourne se limite aux foyers dont le revenu fiscal annuel est inférieur à un certain plafond.

Les personnes âgées (plus de 70 ans au 4 février 2009) et celles dont le taux d'incapacité permanente est supérieur à 80 % auront droit à un régime d'aide spécial, comprenant "l'assistance au choix de l'adaptateur TNT, sa livraison et son installation". Ces prestations seront financées par l'Etat. Cette aide pourra être cumulée avec celle destinée aux foyers modestes.

Chaque demande d'aide doit être envoyée au plus tard 3 mois après l'arrêt de la diffusion analogique dans la région. Pour vous aider dans votre démarche, des dépliants sont disponibles à la Mairie.



LA VIE ASSOCIATIVE

a) Les Bleuets

Dimanche 28 février. Championnat:

Les séniors A n'ont pas joué contre Ploërmel pour cause de terrain détrempe après le passage de la tempête Xynthia.

Les séniors B n'ont pas joué contre l'USSAC pour la même raison

Dimanche 07 mars. Championnat:

Les séniors A recevront Loyat "B" à 15H30.

Le ballon du match sera offert par **la boucherie BILLARD Erwan à Loyat.**



AGENDA:

Samedi 13 mars

Le traditionnel poulet/frites des Bleuets aura lieu pour la 4^e année au centre d'animations culturelles de Néant sur Yvel.

Au menu. kir, entrée, poulet-frites, fromage, dessert, café.

Tarifs. 10 € repas adulte et 5 € le repas enfant (- de 12 ans).



Les tickets sont en vente auprès des joueurs, dirigeants et dans les commerces Néantais.

b) Club des Chevaliers de Brocéliande

La réunion du Club est reportée au **mercredi 10 mars à 14 heures**. A cette occasion, nous prendrons les inscriptions pour le voyage au **Pays Basque** avec Concoret. Il aura lieu du 24 au 29 mai (prix variant de 555 € à 619 € selon le nombre de personnes).

Club Cyclo Néantais

DIMANCHE 7 MARS

1^{er} CIRCUIT 52 KMS DEPART 9 H 00



NEANT-PLOERMEL-MONTERTELOT-LA CHAPELLE-CARO-ST ABRAHAM-CARO-AUGAN-CAMPENEAC-NEANT

2^{ème} CIRCUIT 41 KMS DEPART 9 H 00

NEANT-PLOERMEL-MONTERREIN-ST JEAN DE VILLENARD-GOURHEL-ST MAUR-LA VIEILLE VILLE-NEANT

3^{ème} CIRCUIT 27 KMS DEPART 9 H 30

NEANT-TREGADORET-PUIS LA VOIE VERTE JUSQU'A PLOERMEL PUIS DIRECTION TREHORENTEUC-ST MAUR-LA VIEILLE VILLE-NEANT

d) La société de chasse Néant-sur-Yvel/Tréhorenteuc invite chasseurs et propriétaires à son pot de l'amitié le dimanche 7 mars 2010 à 11 h 00 à la salle de Tlohan.

Nous profiterons de cette occasion pour remercier les propriétaires de leur confiance envers notre association. A partir du 1^{er} mars 2010, il sera possible pour les propriétaires de retirer la location de leur terre « chez Nicole » à Tréhorenteuc. On compte sur vous. Le Président

c) Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le **vendredi 26 mars à 20 h 30 à la salle de la cantine.**

Fête de la musique le samedi 26 juin :

Le **samedi 26 juin 2010** sera organisé « **La fête de la musique** » à Tlohan. **Musiciens, chanteurs...**, si vous êtes intéressés pour donner un spectacle, merci de nous contacter au 06.28.43.47.08 (Audrey) ou au 06.19.82.04.43 (Estelle).



d) Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Néant-sur-Yvel vous propose un repas sur le **thème de l'Italie le samedi 20 mars au Centre d'Animations Culturelles à partir de 19 heures.**

Au menu : kir, entrée froide, lasagnes « faites maison », fromage, dessert, café.

Tarif : 12 € par adultes et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans (boissons non comprises).

Les tickets sont en vente auprès des élèves de l'Ecole Enchantée ainsi que dans les commerces néantais.



e) Loisirs créatifs

La prochaine séance de loisirs créatifs aura lieu **vendredi 12 Mars 2010 à 20 H. 00** à la salle de la cantine municipale.

DIVERS

a) Les Lutins de Brocéliande

Les Lutins de Brocéliande et Maternons-lait organisent une journée de l'enfance, **le 7 mars 2010 à la salle de Concoret de 9 h 30 à 18 h 00.** Restauration sur place avec :

- vide-grenier de puériculture : inscription exposants au 06.29.87.22.35

- exposants professionnels de la petite enfance : contact 09.50.62.24.45



b) Comité de Jumelage-Pologne

Dimanche 7 Mars 2010 à 14h30 au Centre d'Animations Culturelles de Néant sur Yvel, un après-midi Théâtre, une pièce intitulée TOË de Sacha GUITRY interprétée par la troupe de CONCORET. Cette manifestation est organisé par le Comité de jumelage de la communauté de communes de Mauron – Pologne.

Tickets en vente : Aux Ajoncs d'Or 02-97-93-03-88 , chez A. Quérel 02-97-93-05-54, F. Jagoudel 02-97-93-02-80, M-A. Rozé 02-97-93-08-60; A-M. Jumel 02-97-93-06-61, A. Leclerc 02-97-74-42-72, A. Gortais 02-97-93-09-15, C. Guillaume 02-97-73-85-03 , A. Carric 02-97-74-48-75. Tarifs : Adulte : 6 € - Enfant : 3 €.

En cas de besoin de transport, n'hésitez pas à contacter le 02.97.93.08.60



c) Concours de belote à Tréhorenteuc

Le **dimanche 7 mars à la salle des fêtes à partir de 14 heures**, concours de belote organisé par le Comité des Fêtes. Engagement 5 € - 1 lot à chacun – 1 coupe féminine

ETAT-CIVIL

Décès :

Madame **DANIEL Bernadette**, domiciliée à la Grée à Néant-sur-Yvel est décédée le 1^{er} mars 2010 à l'âge de 68 ans. Sincères condoléances à sa famille.

Remerciements :

Très touchés par la généreuse présence, les marques de sympathie et d'amitié que vous avez manifesté d'une manière ou d'une autre lors du décès de Bernadette DANIEL. Sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

**BONNE SEMAINE A TOUTES ET A
TOUS ET A LA SEMAINE PROCHAINE**